FICHE DE DOCUMENTATION D'UN INDICATEUR DE PILOTAGE
PILOTAGE STRATEGIQUE

Libellé de l'indicateur	**Suivre les délais d'instruction < 2 mois**
Objectif action	Assurer le suivi de la prise en compte de l'avis environnemental dans les décisions préfectorales et ministérielles
Référence programme LOLF	113-02-07
Référence DSR	N° 20
Référence projet de service	20.1e
Axe de performance recherché	Efficience
Processus interne mobilisé	
Service responsable	MIE

Description de l'indicateur		
Unité de mesure	Nombre de jours par avis non tacite	
Périodicité de la mesure	Mensuelle	
Résultats antérieurs *Bruts* *Par rapport à la cible*	Année 2010	35 jours en moyenne
Cible	Année 2011	< 2 mois

Elaboration et qualités de l'indicateur	
Nature précise des données de base	Nombre d'avis non tacites / nombre de jours de production
Mode de calcul	Ratio
Mode de collecte des données de base	Comptage service
Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	MIE
Service responsable de la synthèse des données	MIE
Validation de l'indicateur	Direction

Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Délai réglementaire – Contenu du dossier
Modalités d'interprétation	
Sens d'évolution souhaité	A la baisse
Date de livraison de l'indicateur	Avant le 10 de chaque mois N+1
Comment ?	
Explications complémentaires sur sa construction (si nécessaire)	

Date de mise à jour de la fiche :	24/03/2011 Validée par Philippe Surville